**Termes de Référence**

**Consultant national IPC/WASH – centres de santé de base**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre :** | Consultant national pour la conception/élaboration d’outils et de modules de formation sur la Prévention et Contrôle des Infections (PCI) et le développement d’un plan d’action national pour l’amélioration des services d’Eau d’Hygiène et d’Assainissement (EHA) dans les Centre de Santé de Base (CSB) |
| **Type de contrat :** | Contrat Individuel ☒ Contrat Institutionnel ☐ |
| **Type de Consultation :** | National☒International☐Non applicable ☐ |
| **Programme :** | WASH |
| **Lieu de travail :** | Tunis |
| **Durée de l’appui :** | 10 mois (120 homme/j) |

1. **Contexte et Justification de la consultation :**

Dans le cadre de l’amélioration de la Prévention et du Contrôle des Infestions (PCI) en milieu de soins, le Ministère de la Santé, avec l’appui de l’UNICEF, a actualisé les outils et supports de communication destinés essentiellement aux structures de la première ligne, à savoir les Centres de Santé de Base (CSB) et aux personnels de santé y exerçant en vue renforcer les connaissances des prestataires de soins en matière de prévention et contrôle des infections.

En effet, le respect des pratiques exemplaires de protection individuelle, de nettoyage, de désinfection et de stérilisation du matériel médical réutilisable permet de prévenir la transmission d’infections aux professionnels et auxiliaires de santé, aux patients et leurs accompagnants.

Conscient que les compétences de base en PCI sont des habiletés et des connaissances fondamentales que tous les professionnels de santé doivent maitriser parfaitement, le Ministère de la Santé envisage mettre en place sur le site de l’Université Virtuelle de Tunis (UVT) ces outils et modules de formation sur cette thématique.

Ces ressources, une fois logés sur le site de l’UVT aideront les apprenantes et apprenants à approfondir leurs connaissances en PCI de façon à assurer une formation continue de ceux-ci.

Aussi étant donné que la thématique PCI évolue continuellement comme cela a été le cas avec la COVID-19, ces outils et modules de formation sur le site de l’UVT seront régulièrement mis à jour de sorte à rendre disponible les informations efficaces et pertinentes en temps réel.

En outre dans l’optique d’adresser de façon holistique aussi bien les question d’hygiène que d’accès à l’eau et l’assainissement dans les établissements de soins, un atelier de concertation des acteurs de la santé sera organisé pour analyser les défis du sous-secteur EHA dans les centres de santé à la lumière des rapports des enquêtes et études disponibles en vue de développer un plan d’action national pour l’amélioration de l’accès à l’eau, l’hygiène et l’assainissement dans les centres de santé de base suivant les recommandation de la 72eme assemblée mondiale de la santé et les étapes pratiques à suivre pour atteindre de l’accès universel aux soins de qualité.

A cet effet l’UNICEF va recruter un consultant national pour appuyer le Ministère de la Santé à élaborer des outils et modules de formation ainsi qu’un plan d’amélioration des services d’Eau, d’Hygiène et d’Assainissement dans les centre de santé.

1. **Objectif de la mission**

Il s’agira d’élaborer des outils et des modules de formation pour la prévention et le contrôle des infections ainsi que l’élaboration d’un Plan d’action National Amélioration des services d’Eau, d’Hygiène et d’Assainissement dans les centres de santé de base (PNAEHA-CSB).

1. **Objectifs spécifiques**

Sous la supervision directe Direction de l’Hygiène du Milieu et de la Protection de l’Environnement du Ministère de la Santé et l’appui technique du spécialiste Eau, Hygiène et assainissement de l’UNICEF, le Consultant devra :

* Concevoir des outils et des modules de formation sur la PCI.
* Assurer l'accompagnement de l'introduction de ces ressources éducatives sur le site de I'UVT,
* Conduire les consultations sur l’analyse de la situation EHA dans les centres de santé de base
* Développer un plan national d’amélioration des services d’eau, d’hygiène et d’assainissement dans les centres de santé de base budgétisé ainsi son plan suivi et évaluation ;
* Former une équipe du ministère de la santé sur les outils et modules développés.

1. Activités

Le Consultant devra :

* Proposer une méthodologie de conduite de cette consultation
* Organiser/Participer à une réunion de cadrage avec les parties prenantes, notamment le Ministère de la Santé, l’OMS et l’UNICEF afin d’harmoniser la compréhension des présents termes de référence et réajuster sa méthodologie ;
* Faire une revue documentaire en exploitant tous les documents pertinents mis à disposition par le Ministère de la Santé, l’OMS et l’UNICEF notamment les documents et outils PCI actualisés, les rapports d’enquêtes et d’études sur les sujets de la consultation ;
* Réaliser des consultations auprès des experts et des professionnels de la Santé afin de collecter leurs attentes et besoins en termes de formation sur la thématique PCI et l’amélioration des services EHA dans les centres de santé de base ;
* Tenir des séances de travail technique avec l’équipe d’experts du Ministère de la Santé avec l’appui de l’Administration de l’UVT en vue d’affiner la forme et le contenu des modules et outils de formation ;
* Animer au moins 6 ateliers de concertation sur l’amélioration des services EHA dans les centres de santé de base incluant le développement d’un plan d’action national et plan de suivi-évaluation ;
* Finaliser le Plan d’action National d’Amélioration de l’accès à l’Eau, l’Hygiène et l’Assainissement dans les Centres de Santé de Base (PNAEHA-CSB) budgetisé ;
* Développer un plan de suivi et évaluation du PNAEHA-CSB ;
* Produire et soumettre les documents de modules et outils de formation PCI en version ‘’user friendly’’, c-à-d « facile à utiliser » qui tiennent compte du niveau de compétence et de responsabilité des apprenants et apprenantes et qui soient le plus simple et le plus digeste possible ;
* Présenter les productions aux équipes techniques des parties prenantes (Ministère de la Santé, Administration de l’UVT, OMS et UNICEF);
* Partager les versions finales des modules et outils de formation PCI ;
* Former une équipe du ministère de la santé sur les outils développés
* Accompagner l’Administration de l’UVT dans l'exercice réel de mise en place des sessions de formation PCI sur le site de l’UVT ;
* Suivre la validation technique et politique du PNAEHA-CSB budgétisé et son plan de suivi et évaluation.

1. **Résultats**

* Note méthodologique de conduite des travaux ainsi que le planning de réalisation
* 6 rapports mensuels incluant les conclusions des consultations des acteurs, des ateliers
* Animation et rapportage de six ateliers de concertations des acteurs sur l’amélioration des services d’Eau, d’Hygiène et d’Assainissement dans les CSBs
* Les outils et modules de formation PCI finalisés et validés
  + - * DASRI
      * Hygiène des Mains
      * Le Bionettoyage
      * La stérilisation
* Les outils et modules de formation IPC postés sur le site de l’Université virtuelle
* Rapport diagnostic de la situation des services WASH dans les CSB sur la base de la revue documentaire
* Le Plan d’action national d’amélioration des services d’Eau, d’Hygiène et d’Assainissement dans les CSBs budgétisé finalisé
* Un plan de suivi et évaluation du plan d’amélioration des services EHA dans les CSB finalisé
* Formation d’une équipe du ministère de la Santé sur les outils PCI développés
* Les versions finales et validés de tous les documents ci-dessus

Tous les résultats de cette mission seront rédigés en français et sont fournis en format numérique à envoyer à toutes les parties prenantes par courrier électronique selon la forme et le format convenus.

1. **Gestion de la mission :**

Le Consultant travaillera sous la supervision directe du Directeur de l’Hygiène du Milieu et de la Protection de l’Environnement du Ministère de la Santé avec l’appui technique de l’UNICEF et en étroite collaboration de l’Administration de l’UVT.

Il sera basé à la Direction de l’Hygiène du Milieu et de la Protection de l’Environnement

1. **Modalités de paiement :**

Les paiements seront effectués sur la base des livrables de chaque phase de la mission. Les paiements seront opérés après la validation des livrables conformément à la pondération suivante :

| **Résultats / Livrables** | **(%) de la tranche correspondante** |
| --- | --- |
| Note méthodologique de conduite des travaux ainsi que le planning de réalisation | **5%** |
| 6 rapports mensuels incluant les conclusions des consultations des acteurs, des ateliers | **15 %** |
| Animation et rapportage de six ateliers de concertations des acteurs sur l’amélioration des services d’Eau, d’Hygiène et d’Assainissement dans les CSBs | **15%** |
| Les outils et modules de formation PCI finalisés et validés | **20%** |
| DASRI |
| Hygiène des Mains |
| Le Bionettoyage |
| La stérilisation |
| Les outils et modules de formation IPC postés sur le site de l’Université virtuelle | **10%** |
| Rapport diagnostic de la situation des services WASH dans les CSB sur la base de la revue documentaire  Le Plan d’action national d’amélioration des services d’Eau, d’Hygiène et d’Assainissement dans les CSBs budgétisé finalisé | **10%** |
| Un plan de suivi et évaluation du plan d’amélioration des services EHA dans les CSB finalisé | **10%** |
| Formation d’une équipe du ministère de la Santé sur les outils PCI développés | **5%** |
| Les versions finales et validés de tous les documents ci-dessus | **10%** |

1. **Compétences requises**

**Profile du consultant recherché :**

* Master en santé publique, ingénieur sanitaire ou diplôme connexe ;

**Expérience professionnelle :**

* Au moins 5 ans d’expérience de travail, de recherche, de formation ou de production de documents techniques spécifiques sur les thématiques relatives à la santé publique ;
* Au moins 5 ans d’expérience dans le domaine de la santé-environnementale ;
* Connaissance des thématiques PCI ;
* Expériences requises dans la conception de modules, manuels et outils de formation ;
* Expériences avérées en tant que formateur (trice) ;
* Expériences de travail avec les professionnels de la Santé en Tunisie;

**Compétences clefs :**

1. Avoir un bon esprit de synthèse et d’excellentes capacités oratoires ;
2. Avoir une bonne capacité de travail en équipe ;
3. Avoir une bonne compréhension et connaissances des droits des enfants, de la dimension genre, l’égalité de sexes ;
4. Être rigoureux, efficace et autonome dans son travail.

**Langues :**

Parler et écrire parfaitement le français et l’arabe, connaissance de l’anglais serait un atout.

Le Consultant proposera dans son offre une méthodologique de conduite de ces activités incluant le planning prévisionnel ainsi que son offre financière présentée sous forme d’homme/jour.

**Matrice d’évaluation :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d’évaluation des candidats** | **Scores** |
| Master en santé publique, ingénieur sanitaire ou diplôme connexe | **15 points** |
| Certificats se rapportant à la mission | **10 points** |
| Expériences :   * Au moins 5 ans d’expérience de travail, de recherche, de formation ou de production de documents techniques spécifiques sur les thématiques relatives à la santé publique ; 7 points * Au moins 5 ans d’expérience dans le domaine de la santé-environnementale, 8 points * Expériences de travail avec les professionnels de la Santé en Tunisie; 10 points * Avoir une expérience avérée en tant que formateur (trice) ; 5 points * Expérience requise dans la conception de modules, manuels et outils de formation ; 10 points * Connaissance de la thématiques PCI ; 5 points | **45 points** |
| Clarté de la note méthodologique | **20 points** |
| Très bonne capacité rédactionnelle et de synthèse ; | **10 points** |
| Total | **100 points** |

1. **Droits de propriété :**

Les produits qui seront élaborés par le consultant dans le cadre de cette mission restent la propriété du Ministère de la Santé.

Le Ministère de la Santé détient le droit d'auteur des supports produits dans le cadre de cette mission et peut décider de les utiliser/publier/diffuser sous la forme originale ou révisée comme une production du Ministère.

1. **Dispositions administratives :**

Le consultant prendra en charge ses déplacements et devra avoir ses propres matériels de travail. Au cours de cette mission il est prévu au moins six (6) missions en dehors de Tunis, notamment à Hammamet, Sousse, Kairouan et Tabarka. La proposition financière doit contenir les frais d’honoraires en Tunisie ainsi que les frais de déplacements.

Les critères de sélection doivent être basés sur le "meilleur rapport qualité-prix". Le bureau/la division sélectionne normalement la personne qui a proposé les honoraires les plus bas parmi les personnes jugées aptes à accomplir toutes les tâches dans les délais, et selon les critères et les livrables stipulés dans les termes de référence et sur la base du rapport d'évaluation.

1. **Approbation :**

Les termes de référence ont été :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Elaborés par :** | **Revus et validés par :** |
| **Nom :** | Virginie MAHAN | Silvia Chiarucci |
| **Titre :** | *Spécialiste WASH* | *Représentante Adjointe* |
| **Signature :** |  |  |